La grave affaire d'évasion de ferraille dans la région d'Avesnes

Un industriel a été condamné par le Tribunal correctionnel à quatre amendes se montant à 120.000 francs

Depuis un certain temps, la région industrielle de Maubeuge fait l'objet d'une information ouverte par le Parquet d'Avesnes, sur l'évasion des métaux. Cette instruction a été confiée à M. Darondel, juge d'instruction à Avesnes. Nous avons rappelé en son temps le scandale de l'exportation de cette ferraille, dont les contingentements accordés aux industriels avaient été sensiblement dépassés en fraudant l'administration des Douanes.

Dernièrement, nous avons publié deux articles relatant l'exportation de vieux métaux, intéressant au plus haut point la Défense Nationale. Une information est également ouverte, et il est probable qu'elle aura un certain retentissement. Des mesures rigoureuses seront sans doute prises pour éviter le retour de pareils faits.

La condamnation

Le Tribunal correctionnel d'Avesnes avait à juger hier l'industriel François Richet, qui avait exporté à Sarrebrück sept wagons chargés en partie de ferraille.

Le tribunal condamna François Richet à 500 fr. d'amende; une amende de 16.644 fr., représentant la valeur des wagons saisis; deux amendes : l'une, de 22.347 fr., et l'autre de 80.000 fr., valeur de la ferraille exportée.

Le départ de Lille du Général Lacapelle

M. le général Lacapelle, commandant le 1er Corps d'Armée et qui a été nommé gouverneur militaire de la place de Metz, sera rayé des contrôles du 1er C. A., le 7 juillet.

Quelques jours avant cette date, une prise d'armes importante aura lieu à Lille pour témoigner au général Lacapelle l'estime qu'il a su obtenir chez ses subordonnés.

Il a été l'objet, d'autre part, d'une manifestation de la part de l'Association du Mérite Agricole, dont voici le compte rendu :

« A l'occasion du départ du général Lacapelle, commandant le 1er Corps d'Armée, l'Association du Mérite Agricole du Nord de la France lui a fait remettre, en souvenir, sa médaille spéciale. Cette remise était présidée par M. Pasquesoone, secrétaire général, représentant le Président ; MM. Julien Matte, Anatole Morel, Mulnard, Jean Dorchies, etc.

M. Pasquesoone, en remettant au général, qui est Officier du Mérite Agricole, la médaille de l'Association, a rappelé, outre les services de guerre du grand soldat, les services dévoués rendus à l'Agriculture du Nord dans la période d'après guerre et il a salué en lui un ferme soutien de l'ordre et de la paix et un fervent ami de l'Agriculture.

M. le général Lacapelle, dans une délicate réponse, a déclaré que rester sur les contrôles de l'Association serait pour lui un lieu de plus avec le Nord, dont il a pu apprécier le paysan aussi valeureux dans la guerre que dans les travaux de la paix ».

Un discours de M. Clémentel au déjeuner du Comité national des conseillers du commerce extérieur

Hier a eu lieu, au ministère du Commerce, l'assemblée générale annuelle du Comité national des conseillers du commerce extérieur. — M. Armand Meggie a fait un exposé de la situation économique de la France et a montré qu'elle était actuellement peu brillante. Puis il a préconisé diverses mesures pour rétablir la situation.

Un banquet a eu lieu ensuite, au cours duquel M. Clémentel a prononcé un discours dans lequel, après avoir constaté le déséquilibre actuel de notre balance commerciale, il a montré que l'excédent de nos importations sur nos exportations n'atteignait pas l'importance que les statistiques officielles semblent lui conférer.

Enfin, il a demandé au gouvernement de se préoccuper tout spécialement, dans l'établissement du programme de réorganisation de nos impôts, d'alléger les charges excessives qui pèsent sur le commerce et sur l'industrie. Il a également émis le vœu que le crédit à l'exportation soit facilité par une intervention officielle, et la propagande commerciale intensifiée.

ECHOS et CARNET

Calendrier. — Jeudi 20 juin

Soleil : lever à 3 h. 48; coucher à 19 h. 55.
Lune : lever à 18 h. 53; coucher à 2 h. 17.
Aujourd'hui : St-Sylvère. Demain : Ste Alice.

METEOROLOGIE. — Station de Lille : Observations faites le 19 juin 1929, à 18 heures.

Baromètre : 765 mil. 9; 0 mil. 5 de baisse depuis le matin à 9 heures.
Thermomètre : Fronde : 23°8; minima : 13°5 atteint à 5 h. 30 le matin; maxima : 27°5 atteint à 16 heures.
Etat hygrométrique : 70.
Hauteur d'eau tombée depuis le matin à 9 heures : 0; la veille à 18 heures : 0.
Direction du vent : nord-ouest; force : faible.
Direction des nuages : nord-ouest; état du ciel : assez pur.
Temps probable pour demain jeudi : beau assez chaud.
Office national : région Nord : beau temps, ciel brumeux et peu nuageux, vent du secteur nord-ouest, à 4 à 6 mètres; minimum de température sans changement sur la nuit précédente.

MARIAGE. — Hier a eu lieu à Fourmies, en l'église Saint-Pierre, le mariage de Mlle Anne-Marie Luc, fille de M. Adolphe Luc, chevalier de la Légion d'honneur, industriel à Fourmies, et de Mme, née Mabille, avec M. Michel Duchêne, ancien élève de l'Ecole Polytechnique, industriel à Pierrefonds (Oise).

DE PASSAGE. — Par la malle anglaise « Maid of Kent » de 14 h. 10, est arrivé à Calais-Maritime, Sir Franklin Cuteban, délégué des Etats-Unis à la C. D. R., parti pour Paris par le rapide correspondant.

LE FUNÉRAILLES de la victime du drame de Fives-Lille

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Venait ensuite le char funèbre. Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Bonnel, au nom de la Libre Pensée ; Devernay fils, au nom de la Bourse du Travail ; Lebas, maire de Roubaix ; L. Bergot, doyen du Parti Socialiste Lillois ; Roggeman, secrétaire du Comité Gustave-Delory ; Corbé, président de l'Amicale Lakanal.

Derrière le char funèbre, venaient les élus de notre région au Parlement : MM. Roger Salengro et Bracke-Desrousseaux, députés de Lille ; P. Delcourt, député de Condé ; Louart, député-maire de Sallaumines. M. Vandevelde, maire de Mouscron (Belgique), représentait le Parti Ouvrier Belge.

M. Paul Faure, député, secrétaire général du Parti Socialiste, empêché, s'était fait excuser.

MM. Willems, Raghebom, Devernay, Masson, Cooien, Saint-Venant, Favières, Spriet, Jean Lévy, Doyennette, adjoints de Lille ; Bardou, adjoint démissionnaire, et un grand nombre de conseillers municipaux, étaient également présents, de même de nombreuses personnalités de la région, dont MM. ..roy, J. Huyghe, conseillers généraux ; Dereuse, maire de Lomme ; Delongiez, secrétaire du Parti Socialiste à Mouscron ; Therby, maire d'Hellemmes ; Chocquet, de Allennes-lez-Haubourdin ; Alfred André, maire d'Arquès ; Désiré Coine, du syndicat des Mineurs du Pas-de-Calais, etc..., etc...

La famille de la victime venait ensuite. On y remarquait : MM. Henri Dillies, fils ; Léon Dillies, frère du défunt ; Mmes et MM. Francine Dillies-Richard, Fernande Dillies-Descamps, Léonie Dillies-Blain, fillee et beau-fils de Henri Dillies; Mme veuve Belleville-Dillies sa sœur.

Le cortège suivit l'itinéraire prévu : rues du Long-Pot, Pierre-Legrand, l'avenue Julien-Destrée, le boulevard Louis-XIV, les rues Frédéric-Mottez, Saint-Sauveur, Gustave-Delory, de Paris, la place du Théâtre, les rues Faidherbe, des Ponts-de-Comines, de Roubaix, du Faubourg-de-Roubaix, l'avenue de Muy.

Partout, sur cet itinéraire, l'affluence était grande, rue de Paris, place du Théâtre, elle était particulièrement compacte, et les marches du Théâtre disparaissaient sous un amas de spectateurs recueillis et respectueux. Rue de Paris, on remarquait qu'en passant devant la demeure de M. Deneubourg, candidat isolé aux élections municipales, tous les assistants tournaient leurs regards vers cette demeure gardée par la police ; il n'y eut aucun incident.

Les discours

Au rond-point qui fait suite à l'avenue de Muy, des discours furent prononcés au cimetière de l'Est, où avait lieu l'inhumation

M. Huyghe au nom des socialistes de Fives

M. Huyghe, conseiller général du Nord, prit la parole au nom des Socialistes de Fives. Il dit combien Henri Dillies était un travailleur sérieux, un militant modeste, infatigable, aimé de tous ses camarades, et combien sa mort foudroyante causa d'émoi dans son quartier. Après avoir conseillé le calme devant cette mort, M. J. Huyghe conclut en disant : « Henri Dillies, dors en paix, tu as montré à tous comment les anciens de ton parti comprenaient le dévouement à leur cause ».

M. Jacobs, au nom de la Libre Pensée

M. Jacobs parla au nom de la Fédération de la Libre-Pensée Socialiste, disant l'immensité de la perte éprouvée par la libre-pensée en la personne de M. Henri Dillies, militant dévoué, appartenant depuis longtemps à ce groupement.

M. Ragheboom, au nom d'un syndicat

M. Ragheboom, représentant le Syndicat des Cuirs et Peaux, dont faisait partie le défunt, parla des qualités de bonté, de persévérance dans l'action de Henri Dillies. « Comme lui, conclut-il, et selon son exemple, travaillons sans relâche à l'amélioration du sort des travailleurs ».

M. Lebas, au nom des socialistes du Nord

M. Lebas, maire de Roubaix, dit les regrets de la Fédération Socialiste du Nord et exprima ses regrets à la famille du défunt, comme à la Section Lilloise, qui perd en Henri Dillies un militant zélé. « Votre deuil, déclara-t-il, est celui de tout notre parti, car cet humble ouvrier était bien le type de militant complet prêt à se sacrifier à sa cause, avec l'abnégation la plus absolue. A cette cause, il resta toujours fidèle. C'est la première perte que, en France, nous faisons dans ces conditions. Je veux croire que ce sera la dernière ».

M. Lebas conclut : « Une grande leçon d'union se dégage de cette mort. Restons unis ; par cette union noue remporterons victoire. Ce sera notre plus belle vengeance, la seule qui nous convienne ».

M. Bracke, au nom des socialistes de Lille

Enfin, M. Bracke, au nom des Socialistes de Lille, déclara que de ces funérailles une certitude de victoire s'élevait pour dimanche et pour l'avenir. « Un homme est tombé, dit-il, et tous se sont sentis atteints dans notre parti, par la mort de cete humble militant, notre ami, notre frère. L'unité du corps ouvrier sera reconstituée par cette mort. Le souvenir de la vie et de la mort d'Henri Dillies serviront d'exemple ; il sera comme une borne placée le long de la route que nous suivons vers un idéal que nous savons être la vérité ».

Les discours étant terminés, le corps de Henri Dillies fut porté à sa dernière demeure.

Longtemps, la foule émue défila devant la fosse ouverte.

Les réparations et les dettes

M. Poincaré a été entendu hier par les Commissions des Finances et des Affaires Etrangères. Le débat sur les dettes ne pourrait s'engager devant la Chambre avant le 2 juillet

(DE NOTRE RÉDACTION PARISIENNE)

Les Commissions des Finances et des Affaires Etrangères réunies, ont entendu, hier, après-midi, le Président du Conseil sur la question des dettes et des réparations.

M. Poincaré était accompagné de M. Briand, ministre des Affaires étrangères et M. Chéron, ministre des Finances et d'un fonctionnaire qui plaint littéralement sous le poids de la documentation qu'il avait été chargé d'apporter.

Pour la circonstance, les locaux habituels des Commissions avaient été désertés, M. Bouisson ayant fort climatiquement cédé à M. Poincaré et à son auditoire, l'immense galerie, où se tiennent les réceptions de la Présidence de la Chambre.

Le Président du Conseil resta pendant plus de trois heures sur la sellette, lisant, commentant et expliquant. Ce fut, nous a dit un député, un exposé certes précis, parfois aride, mais toujours juste et de bonne foi. Il termina à 13 heures, la première partie de son exposé relatif aux dettes envers les Etats-Unis.

Plusieurs parlementaires que nous avons interrogés à l'issue de cette audition, ont été unanimes dans leur impression : « Ce fut, nous ont-ils dit, un exposé certes précis, parfois aride, mais toujours juste ». En effet, le Président du Conseil n'a rien apporté que de très connu. Il a, toutefois, donné quelques explications très intéressantes, notamment en ce qui concerne les conditions qui ont été faites par les Etats-Unis dans l'accord de 1926. De l'avis de M. Raymond Poincaré, ces conditions sont avantageuses pour nous, car si l'on voulait les remettre en discussion, l'Amérique nous imposerait maintenant des modalités beaucoup plus dures. Aucun homme d'Etat français ne peut donc songer à renier les engagements pris, ni à se soustraire aux opérations de ratification.

Le Président du Conseil poursuivra ses déclarations pendant plusieurs séances, si bien que l'on ne pense pas que le débat sur les dettes puisse s'engager devant la Chambre avant le 2 juillet.

Horrible mort d'un ouvrier à Roubaix

Hier, dans la matinée, vers onze heures, un grave accident s'est produit aux Hulleries de la rue d'Alger, à Roubaix. Un ouvrier de l'usine, M. Félix Mœrman, 51 ans, manœuvre demeurant à Wattrelos, rue Loridant-Noclain, N° 3, vaquait à ses occupations lorsque, soudain, il tomba dans une cuve remplie de liquide caustique. Les ouvriers se portèrent au secours de leur camarade et le retirèrent de sa position critique.

M. le docteur Bohin, mandé d'urgence, vint donner ses soins au blessé et constata qu'il portait de nombreuses brûlures généralisées sur tout le corps et aux yeux. Jugeant le cas extrêmement grave, le docteur ordonna le transport immédiat de Mœrman à l'hôpital.

Malgré les soins empressés et énergiques qui lui furent prodigués, le malheureux ouvrier succomba, à seize heures, à ses affreuses brûlures.

Un aveugle affreusement broyé par un train à Lomme

Un terrible accident s'est produit mardi, vers 15 h. 30, rue J.-J.-Rousseau, au Marais-de-Lomme.

Cette rue est sillonnée par une voie de raccordement qui relie plusieurs usines à la gare de Lille-Délivrance.

Une locomotive poussant quatre wagons se dirigsait vers la gare, quand tout à coup des cris désespérés retentirent.

Le mécanicien freina immédiatement et arrêta son convoi. Descendant de sa machine, il aperçut sur la voie le corps dun homme affreusement broyé.

On prévint aussitôt M. Vaccaro, commissaire de police, qui se rendit sur les lieux. Peu après, le Parquet, qui avait été alerté, arrivait également.

Il était composé de MM. Glorian, juge d'instruction, et Lelièvre, substitut du Procureur de la République.

Les magistrats, munis de quelques vagues renseignements, s'efforcèrent de reconstituer la scène tragique.

Dans les poches de la victime, on découvrit un portefeuille renfermant des papiers au nom de Barbery Gaston, né à Lille le 28 novembre 1885, pensionnaire de l'Hospice des Incurables, de Saint-André.

On apprit ensuite que la malheureuse victime, atteinte de cécité, venait régulièrement au manoir de Lomme toutes les semaines.

Les circonstances de l'accident ne sont pas bien établies. On suppose que l'infortuné, renversé par le premier wagon, a roulé sur la voie et que le reste du convoi lui passa sur le corps, car seules les roues du premier wagon ne portent pas de traces de sang.

Le corps du malheureux a été transporté, dans l'ambulance de la ville, à l'amphithéâtre de la Faculté de Médecine, où le docteur Vielledent, médecin-légiste, pratiquera l'autopsie.

Une enquête est ouverte pour établir les responsabilités.

Glissade mortelle à Valenciennes

M. Ernest Rollé, 57 ans, marchand de charbon, 7, rue d'Alsace, à Valenciennes, se promenait mercredi après-midi, vers 14 h., le long du canal de l'Escaut, au lieu dit « Le Vert-Gazon ».

Ayant glissé, M. Rollé tomba à l'eau ; des passants le retirèrent, mais la mort avait déjà fait son œuvre.

Après les constatations d'usage, le corps a été reconduit à son domicile.

M. Stresemann a conféré avec MM. Briand et Poincaré

La conférence des gouvernements relative à la mise en œuvre du plan des Experts, pourrait commencer dans la deuxième quinzaine de juillet

M. Stresemann est arrivé hier matin à Paris, venant de Barcelone. A la fin de la matinée, il s'est rendu au ministère des Affaires étrangères, où M. Briand a offert en son honneur un déjeuner à l'issue duquel M. Poincaré, président du Conseil, est venu s'entretenir avec M. Stresemann. Cette conversation a duré de 13 h. 30 à 14 h. 30.

M. Briand a fait ensuite les déclarations suivantes : « Mon entretien avec M. Stresemann a continué les conversations que j'ai eues avec lui à Madrid. Avant le déjeuner, j'ai eu un premier échange de vues avec M. Stresemann et notre conversation s'est poursuivie après le déjeuner avec M. Poincaré. Nous avons étudié les meilleures conditions dans lesquelles les gouvernements pourraient engager les conversations relatives à la mise en œuvre du plan des experts. M. Stresemann, dès son retour à Berlin, mettra son gouvernement au courant de ses entretiens à Madrid et à Paris. Aussitôt après, ces conversations se poursuivront par la voie diplomatique ordinaire, en vue de fixer le lieu et la date la plus rapprochée possible de la conférence des gouvernements.

» Si les six puissances intéressées sont d'accord, cette conférence pourrait commencer dès la deuxième quinzaine de juillet ».

Les aviateurs de l'"Oiseau Jaune" reçus par M. Poincaré

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Assolant, Lefèvre et Lotti ont été reçus, hier matin, par le président du Conseil.

M. Raymond Poincaré les a chaleureusement félicités pour leur raid transatlantique et leur a confirmé que le conseil des ministres avait décidé de leur conférer la croix de la Légion d'honneur à titre exceptionnel.

« Je suis très heureux moi-même, a ajouté le président du Conseil, de déroger, en cette occasion, à la règle immuable que le gouvernement s'est imposée, en ce qui concerne les décorations à titre exceptionnel. »

Le ministre de l'Air et les aviateurs ont ensuite donné au président du Conseil quelques précisions sur les caractéristiques de l'« Oiseau Jaune » et sur l'impression favorable qu'il a produite en Amérique.

M. Laurent-Eynac a insisté sur la valeur morale de l'équipage, dont la ténacité, a-t-il ajouté, a triomphé de toutes les difficultés.

Ajoutons que l'« Oiseau Jaune », au moment du décollage sur le terrain en pente d'Old Orchard, pesait 5.800 kilogrammes, et les deux pneus « Dunlop » ont admirablement résisté à la charge et à la vitesse qui leur furent imposées à ce moment.

D'ailleurs, les trois aviateurs craignirent un moment de voir éclater leurs pneumatiques du fait que le centre de gravité de l'appareil leur semblait déplacé. Ils en comprirent la raison lorsqu'ils découvrirent dans la queue de l'appareil le jeune Américain Schreiber.

Couduret et Mailloux pourront-ils traverser l'Atlantique

Les aviateurs français Couduret et Mailloux reprendront leur vol vendredi pour Le Bourget. Ils emporteront mille litres d'essence.

Les aviateurs se proposent de demander l'autorisation, au ministère de l'Air français, pour un vol transatlantique de caractère privé qu'ils accompliraient à leurs frais. Si cette autorisation leur était accordée, Couduret et Mailloux reviendraient à Séville. Ils prendraient leur vol de l'aérodrome de Tablada, pour leur raid transatlantique.

A Quarouble, un dément mit le feu à sa maison et succomba à ses brûlures

Ouvrier aux Ateliers du Nord de la France, à Blanc-Misseron, le nommé Joseph Lacour, 47 ans, souffrant depuis quelque temps de violents maux de tête, avait dû quitter son travail et vivait avec sa sœur, à Quarouble.

De temps à autre, en proie à des troubles, il sortait de sa chambre, la nuit, sous prétexte de respirer. Hier, vers une heure du matin, il se leva, alluma une bougie et monta au grenier. Sa sœur, inquiète, le suivit mais il referma la trappe sur elle et la barricada.

Apeurée, elle ouvrit une fenêtre et appela au secours. Au même instant, un incendie se déclarait dans le grenier, plein de paille et gagnait la toiture.

Les voisins, puis les pompiers accoururent et parvinrent à circonscrire l'incendie.

De courageux sauveteurs qui étaient montés sur le toit, brisèrent quelques tuiles et réussirent à sauver le dément qui déjà avait le corps couvert de graves brûlures.

Après un premier pansement par M. le docteur Carpentier, d'Onnaing, il fut transporté à l'Hôtel-Dieu de Valenciennes où il succomba des suites de ses brûlures. Dans son acte de désespoir, Lacour avait pris toutes ses économies, une somme de 5.000 francs. Il les jeta dans la paille en feu.

Les dégâts causés à l'immeuble sont évalués à 5.000 francs ; ils n'étaient pas couverts par une assurance.

A Courrières, une femme a vitriolé son mari et sa petite fille âgée de 3 ans

A la suite d'une discussion, Mme Lheureux, domiciliée à Courrières, a lancé à la figure de son mari un récipient rempli d'acide sulfurique, dont le contenu a atteint en même temps sa petite fille, âgée de trois ans.

LA JOURNÉE SPORTIVE

Le VIme Grand Critérium cycliste du "Réveil du Nord"

155 km. Dimanche 30 juin. Plus de 6.000 francs de prix et primes.

Le VIe grand Critérium cycliste qui viendra clôturer d'une manière éclatante la série des compétitions mises sur pied cette saison par le « Réveil du Nord » se disputera le 30 juin prochain, pour la sixième fois.

L'épreuve est nationale, c'est-à-dire ouverte aux seuls coureurs de nationalité française et possesseurs d'une licence délivrée par l'U.V.F.

Les coureurs « aspirants » et « professionnels » en sont exclus et les jeunes gens n'ayant pas atteint leur 18e année pourront y prendre part sous la responsabilité du club dont ils font partie et sur présentation d'un certificat médical attestant qu'ils sont aptes à disputer cette épreuve.

Les engagements fixés à 3 francs sont reçus au **RÉVEIL DU NORD, 186 bis, rue de Paris, à LILLE**; ils seront irrévocablement clos le lundi 27 juin, à minuit. Ils devront être accompagnés du numéro de la licence de la classe du coureur et de sa catégorie.

Le parcours du Critérium Cycliste est de 155 kilomètres. Il s'effectuera sur l'itinéraire suivant: Départ de Lille, 186 bis, rue de Paris, à 10 h. 30. Départ officiel route de Douai à Ronchin à 11 h. Emmélières, Pont-à-Marcq, Faucourt, Râches, Dopal, Le Raquet, Cantin, Bugnicourt, Aubigny-au-Bac, Aubencheul, Sancourt, Saint-Rémy-Chaussée, Escaudœuvres, Iwuy, Hordain, Bouchain, Douchy, Denain, Haulchain, Bouvignies, La Sentinelle, Valenciennes, Bruay-sur-Escaut, Escaupont, Prémesques, Condé, Vieux-Condé, Hergnies, Odomez, Notre-Dame-du-Bois, Cubray, Saint-Amand, Lecelles, Rumegnies, Planard, Mouchin, Bachy, Bourghelles, Cysoing, Bouvines, Sainghin-en-Mélantois, Ascq, Forest, Hem, Croix, Wasquehal, Marcq-en-Barœul, La Madeleine (Romarin).

La liste des prix est ainsi établie : au 1er, 1.000 fr. ; au 2e, 500 ; au 3e, 300 ; au 4e, 200 ; au 5e, 150 ; au 6e, 100 ; au 7e, 100 ; au 8e, 90 ; au 9e, 80 fr. ; au 10e, 70 ; au 11e, 60 fr., du 12e au 20e chacun 50 fr.

En outre, le **RÉVEIL DU NORD** attribuera un objet d'art d'une valeur garantie de 500 francs à chacun des quatre premiers, si ceux-ci ont déjà obtenu un prix quelconque dans l'un des circuits précédents.

Les coureurs n'ayant pas touché de prix et terminant dans les délais réglementaires toucheront une prime de 25 francs.

Reconnaissant le dévouement produit par les sociétés pour la diffusion du sport cycliste et désirant coopérer financièrement à leurs efforts, le **RÉVEIL DU NORD** attribuera les prix suivants et par ordre de classement aux Sociétés ayant trois coureurs classés comptant le plus petit nombre de points : 300 fr., 200 fr., 150 fr., 100 fr. et 50 fr.

Pour tous renseignements et l'envoi des engagements, s'adresser au **RÉVEIL DU NORD, 186 bis, rue de Paris, LILLE.**

Le championnat de France cycliste international (féminin)

En attendant les arrivées des concurrents du VIe Critérium il se disputera sur le Nouveau Boulevard le championnat de France Cycliste international (féminin) organisé par la Fédération féminine avec le concours du « Réveil du Nord ».

Les concurrentes auront à faire huit fois le trajet : Romarin, Croisé-Laroche et retour, soit environ 45 kilomètres.

Cette épreuve est dotée de plus de 600 francs de prix dont 150 francs à la première. En outre, des primes importantes seront attribuées durant l'épreuve et seront annoncées aux concurrentes au moyen d'un porte-voix.

Les engagements pour ce championnat sont reçus au siège de la Fédération féminine, 147, rue d'Artois, à Lille.

Les concurrentes ayant à effectuer un déplacement de plus de 50 kilomètres en chemin de fer toucheront une indemnité de 25 fr. En outre, le **RÉVEIL DU NORD** attribuera sa plaquette artistique à la 1re et sa médaille artistique à la seconde. Les autres concurrentes jusque la 10e recevront la breloque artistique du journal.

CYCLISME

Le Tour de France

Appel aux sportifs du Nord

Tous ceux qui s'intéresseront pendant le mois de juillet prochain au Tour de France cycliste se feront un devoir d'assister ce samedi 22 juin à la soirée artistique organisée au Théâtre Sébastopol à Lille, par quelques dévoués sportifs, dans le but de venir en aide aux coureurs français du département du Nord qui prendront part à la vaste randonnée.

Quelque belge le coureur Goubert a été admis par le comité d'organisation pour les raisons suivantes :

1° Goubert s'est bien comporté l'an dernier dans le Tour ; 2° Goubert est né en France et est actuellement en instance de naturalisation.

Le concert de gala mis sur pied par le comité sera véritablement intéressant. Qu'on en juge d'après le programme ci-dessous :

La partie sportive comprendra des courses sur home-trainer avec la participation des rouliers du Tour : Julien Perrain, Amand Goubert, Albert Barthélémy, Jean Preuss, F. Guillain, Robert Clauwn, Léon Delmulle. Les frères Alexandre, André Masselle et Lucien Demoor qui gracieusement a prêté le matériel nécessaire, seront aussi présents.

L'on verra en outre le lutteur Lillois Charles Pacôme, 2e aux Jeux Olympiques, dans des exercices de force et des démonstrations de lutte gréco et libre.

Puis M. Choquet, projettera un film sportif établi spécialement pour cette fête par M. Clément et dans lequel figurent toutes les grandes compétitions mondiales.

Dans la partie artistique confiée à M. Max Fleury, dont on connaît la compétence en la matière, nous trouvons : M. Léon Delmulle, baryton de l'Opéra de Lille ; M. Bertal, l'as de la T.S.F. ; M. Berko, comique-bouffe ; Mme Lise Fleury, la directrice de l'Association des Spectacles de famille et Mme Depoortère, soprano, Prix d'honneur de Roubaix.

Avec un tel programme, le public est assuré de passer une agréable soirée.

Prix des places : 10 fr., 8 fr., 5 fr., 3 fr.

Des cartes sont en vente : au café Masséna, 62, rue Masséna, Lille ; chez Creton, 3, Place du Théâtre, Lille ; chez Perrain, 112, rue d'Artois, Lille ; chez Cardinal, Place Sébastopol à Lille.

On peut retenir ses places : Aux Amis de Lille, Hall d'arrivée des voyageurs, Gare de Lille.

Au vélodrome de Pérenchies

La section cycliste de l'Union Sportive de Pérenchies a mis sur pied pour dimanche 23 juin, une réunion sur piste appelée à obtenir un grand succès. Les épreuves qui y seront disputées sont ouvertes au xlicencié de l'U.V.F. 3e et 4e catégories.

La réunion débutera par une course de primes sur 10 km. Les jeunes coureurs de 5 à 7 ans s'expliqueront ensuite. Le plat de résistance consistera en une individuelle de 50 km avec classement tous les 10 km. Voilà de quoi réjouir tous les sportsmen de la région.

Rappelons aux coureurs qui seraient désireux de participer à cette réunion, qu'ils peuvent s'engager avant samedi chez M. Perrain, rue Carnot, à Pérenchies.

JEU DE PAUME

LA GRANDE JOURNÉE PRÉLIMINAIRE DE LA FINALE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE TOUTES DIVISIONS A MAUBEUGE

La Fédération Nationale du Jeu de Paume a voulu apporter cette année un intérêt tout particulier à la grande épreuve du Championnat de France toutes divisions. Ayant classé les équipes de Sous-le-Bois et Hautmont « hors divisions », elle a voulu accorder à la division spéciale une chance de prétendre au titre envié de « Championne de France toutes divisions » ; à cet effet, elle a décidé l'organisation d'une rencontre Hautmont Sous-le-Bois et l'équipe de tête au 10 juin de la division spéciale.

Tous les amateurs qui suivent passionnément les péripéties de nos beaux programmes ont vu par les classements successifs parus dans les journaux que l'équipe de Somain s'était classée pour disputer cette chance ? Somain fera donc l'impossible pour se parer du titre, certes elle aura fort à faire, mais nous la connaissons et si elle se présente animée du désir de vaincre, énergique et vive sans énervement, si elle attaque dès la première balle avec entrain et si elle veut s'imprégner de l'impulsion magistrale de Théo Lahant, elle vaincra.

L'organisation d'une telle journée a été confiée à la Société de Maubeuge (intra muros). Cette rencontre sensationnelle aura donc lieu dimanche prochain 23 juin à Maubeuge, sur la ballodrome neuve de la Porte de Bavay qui sera approprié à cet effet.

Les efforts louables des uns et des autres pour amener Hautmont et Sous-le-Bois à se rencontrer à cette date ont fini par triompher et personne ne voudra se souvenir des incidents qui ont failli diviser ces deux belles sociétés, lesquelles ont manifesté le désir le plus ardent de sauvegarder à tout jamais, l'honneur du sport et l'intérêt fédéral.

De ce tournoi doit sortir deux équipes pour la grande finale du 7 juillet au Jardin du Luxembourg à Paris, les trois équipes qualifiées vont donc se livrer un combat sans merci, du mais courtois et correct.

Le tournoi se disputera en poule soit 3 luttes de 8 jeux dans l'ordre suivant : 1. Sous-le-Bois et Somain ; 3. Hautmont et Sous-le-Bois.

La première lutte commencera à 13 h. 30 précises, il y aura pause de 15 minutes au maximum entre chaque lutte.

Nos dévoués et excellents amis : MM. Dupuys, D'Henry Louis, Barbier Edouard, Décamo Fidèle de Valenciennes, Lafuite de Soire-le-Château, Corbeaux de Marly, Bouillard Désiré de Lomme et Truffet d'Aulnoye, occuperont les diverses fonctions d'arbitre et experts. Martin, Président fédéral, sera également présent.

La règle du jeu sera appliquée intégralement, le tamis devra donc être respecté et toute autre livrée où la main basse sera sanctionnée rigoureusement.

La Société de aubeuge a voulu bien faire les choses et son Président vénéré et respecté, M. Brunel, nous a assuré que cette belle journée, remporterait un éclatant succès dont chacun gardera l'inoubliable souvenir.

Il y aura une table à la disposition des membres de la Presse qui voudront bien nous honorer de leur présence.

Rendez-vous pour tous chez l'ami Dernancourt, 15 rue de la Malte à 13 heures.

Et maintenant, souhaitons bonne chance aux équipes : que, par sa discipline et sa belle tenue sur le terrain, chacune d'elles contribue à élever davantage encore le bon renom de leur clocher de leur Société, de notre beau jeu de Paume et de la Fédération Nationale du Jeu de Paume.

Et que tous, supporters et amateurs rendent hommage aux efforts des quinze paumiers en les applaudissant et en les encourageant dignement, et avec toute l'impartialité désirable.

Le Bureau Fédéral.

HIPPISME

COURSES AU TREMBLAY

PREMIERE COURSE. — **Prix Sijiu** (15 partants) : 1. Petite Nephé (Ch. Semblat) g. 34 ; pl. 12.50. — 2. Turquoise (F. Morel) pl. 163.50. — 3. Dudile (J. Rosso) pl. 3.50.

DEUXIEME COURSE. — **Prix Verneuil** (10 partants) : 1. Daggaroun (M. De St-Maur) g. 243.50 ; pl. 32. — 2. File Droit (M. Chomas Morel) pl. 8. — 3. Mirage II (M. De St-Morel) pl. 7.50.

TROISIEME COURSE. — **Prix Royalieu** (13 partants) : 1. Princesse Eugénie (E. Chancellier) g. 82 ; pl. 18.50. — 2. Heator Bloom (E. Goldin) pl. 7.50.

QUATRIEME COURSE. — **Prix Citronelle** (7 partants) : 1. Alma Savoia (W. Sibbritt) g. 37.50 ; pl. 9.50. — 2. Vatou (F. Rochette) pl. 6.

CINQUIEME COURSE. — **Prix Launay** (12 partants) : 1. Vieux Lafite (J. Cornut) g. 19.50 ; pl. 10. — 2. Le Condor (R. Ferré) pl. 16.50. — 3. Roqueterol (F. Williams) pl. 16.

SIXIEME COURSE. — **Prix Zut** (21 partants) : 1. Verdurion (J. Prigent) g. 58.50 ; pl. 18. — 2. Vasounda (Ch. Semblat) pl. 21. — 3. Doncastel (R. Vincent) pl. 22.50.

Un jeune baigneur s'est noyé à Noyelles-sous-Lens

Hier, vers 17 heures, les frères Jean et Martin Makowiak, âgés respectivement de 22 et 19 ans, demeurant chez leur compatriote Gorlki Michel, 4, rue de Roubaix, à Sallaumines partirent se baigner dans le canal de Lens, au lieu dit le Pont d'Armentières, sur le territoire de Noyelles, en compagnie de leur camarade Joseph Jokoel.

A 19 heures, tous trois se jetèrent à l'eau. Tout à coup, Jean Makowiak, qui voulait traverser le canal, coula à pic. Quelques bons nageurs qui se trouvaient là, essayèrent à plusieurs reprises de le repêcher, mais en vain ; ce n'est qu'une heure plus tard, après de nombreux efforts, que M. Sénéchal, pâtissier chez M. Godin, rue de Lille, parvint à retirer le corps du baigneur ; malheureusement, il avait cessé de vivre.

M. le docteur Boursier, appelé, ne put que constater le décès dû à une immersion prolongée.

FEUILLETON DU 20 JUIN 1929. — N° 12

le Réprouvé

GRAND ROMAN D'AMOUR PAR Jean Lethuguenin

Cet observatoire formait une avancée en face de laquelle, du même côté de la gorge, un promontoire aigu se développait, barrant à demi le ravin et obligeant le gave à se détourner.

Grégoire se peuha, montrant une tache sombre sur l'amoncellement chaotique de roches éboulées, au pied du promontoire.

— Là, dit-il d'une voix étranglée, regardez.

— Qu'est-ce que c'est ? dit Bardon.

— M. Jean.

— Quoi ! exclama Bardon, ému à son tour, est-il tombé là ?

Le berger s'assit tout tremblant sur le roc et se pressa le front, incapable apparemment de prononcer une parole.

Au bout d'une minute, il dit enfin :

— C'est arrivé ce matin, il y a trois heures.

— Mais comment ? Je veux en prie, expliquez-vous.

— Voilà !... j'étais allé faire un tour sur le plateau en face de la pâture. Soudain j'aperçois un homme qui courait devant moi comme si, craignant d'être découvert, il se cauvait à mon approche... J'ai de bons yeux, maréchal des logis ; je reconnus tout de suite M. Jean de Saint-Riquier... Vous savez, je l'ai pour ainsi dire vu naître. J'avais de l'affection pour lui, du dévouement, et je ne pouvais pas croire qu'il était coupable de cette chose affreuse dont on l'accusait... Je pense encore qu'il n'a pas tué son père et que M. de Salut-Riquier a été seulement victime d'un accident... Mais, pour en revenir à mon histoire, M. Jean courait donc devant moi, et ça me faisait quelque chose de penser qu'il avait peur d'un vieil ami ; car, je vous le dis franchement, maréchal des logis, ce n'est pas moi qui l'aurait trahi ; non j'aurais pu savoir où il s'était réfugié, si vous étiez venu me le demander, je ne vous l'aurais pas dit... Alors je me suis mis à courir derrière lui, en l'appelant. Je lui criais : « Arrêtez, c'est Grégoire ! » Mais je t'en moque ! il courait encore plus vite comme s'il avait eu le diable à ses trousses... Alors, comme je passais derrière ce petit mamelon, je l'ai perdu de vue. Quand j'ai eu de nouveau le champ libre, j'ai eu beau regarder dans toutes les directions, je n'apercevois plus personne : M. Jean avait disparu. Et pourtant j'étais sûr qu'il n'avait pas eu le temps d'aller bien loin. J'ai cherché et, à la fin, j'ai remarqué cette tache noire au pied du rocher.

« Je suis descendu. Eh bien, c'est M. Jean qui est là... Ah ! vous pensez s'il est dans un triste état, écrasé, défiguré ; je ne l'aurais pas reconnu, bien sûr, si je ne l'avais vu courir devant moi une heure auparavant et je ne serais même pas encore certain que c'est lui sans ses vêtements et sans les papiers qu'il avait dans ses poches... Je l'ai examiné, mais je ne pouvais pas le remonter à moi tout seul. Alors je suis revenu ici et j'avais l'intention de descendre à Estou pour donner l'alarme et chercher du monde quand vous êtes arrivés.

Le berger se tut et plongea de